

À publier immédiatement

## LA SANTÉ PUBLIQUE DÉPOSE SES RECOMMANDATIONS POUR LE RÉAMÉNAGEMENT URBAIN DU QUARTIER RIMOUSKI-EST

**Rimouski, le 22 juin 2022** – La Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent dépose ses recommandations à la suite d'une évaluation d'impact sur la santé (ÉIS) du projet de réaménagement urbain du quartier Rimouski-Est. La santé publique a entamé l'évaluation de ce projet en 2019 après la conclusion d'une entente avec la Ville de Rimouski. L'objectif était de fournir des recommandations aux autorités municipales afin de maximiser ses impacts positifs sur la santé, le bien-être et la sécurité de la population de ce quartier de Rimouski.

La santé publique fait plusieurs recommandations à la Ville de Rimouski, celles-ci reposant sur des connaissances scientifiques et des avis d'experts de même qu'à la suite de consultations populaires menées auprès des citoyens du secteur.

**-concernant le prolongement de l'avenue du Havre** : limiter la vitesse dans le secteur résidentiel par des aménagements physiques; limiter à deux voies de circulation l'avenue, soit une dans chaque direction; prévoir de l'éclairage et des bancs le long de l'avenue; quantifier l'impact de l'avenue sur l'environnement sonore et la qualité de l'air; verdir l'avenue du Havre.

**-concernant la mise en place d'une zone tampon végétalisée** : favoriser l'utilisation de la zone tampon en installant des bancs et de l'éclairage, en entretenant et déneigeant le sentier en hiver et en connectant le sentier aux trottoirs et pistes cyclables existants.

**-concernant le parc industriel** : planifier des mesures pour limiter le bruit et la poussière avant l'installation des nouvelles entreprises; déplacer le port de chargement pétrolier dans le parc industriel afin de l'éloigner du secteur résidentiel.

**-concernant l'aménagement d'une place publique** : verdir la place publique; contribuer à son utilisation en assurant un accès à un bloc sanitaire, à de l'eau potable, à des bancs, à de l'éclairage, à un brise-vent et à des infrastructures de sports et loisirs.

En terminant, considérant qu'il s'agit d'un projet qui s'échelonne sur plusieurs années, qui comportera certes de nombreux bénéfices tangibles pour la population, mais peut-être également quelques inconvénients, selon les perspectives, il apparaît primordial pour la Direction de la santé publique que les résidents du quartier soient tenus au courant de son évolution.

### **À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent**

*Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget global de près de 900M\$, le CISSS emploie quelque 9000 employés, peut compter sur 620 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à coeur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.*

– 30 –

Information :  
Gilles Turmel  
Conseiller aux relations médias  
CISSS du Bas-Saint-Laurent  
418-318-4751